



PANNESSIERES

Une ruralité harmonieuse

BULLETIN N° 34

JUILLET 2025



SOMMAIRE

Horaires ouverture de la Mairie

Mercredi de 14 H 15 à 18 H 15

Jeudi de 9 H 15 à 12 H 15

Vendredi de 14 H 30 à 19 H 00

- ◆ Page 2 : Mot du Maire
- ◆ Page 3 : La Chasse
- ◆ Pages 4 5 Budget
- ◆ Page 6 : Travaux
- ◆ Page 7 : La Pannessieroise
- ◆ Page 8 : Etat Civil

Le Mot du Maire

« Par les soirs bleus d'été, j'irai dans les sentiers,
Picoté par les blés, fouler l'herbe menue :
Rêveur, j'en sentirai la fraîcheur à mes pieds.
Je laisserai le vent baigner ma tête nue. »

A. Rimbaud.

Un peu de poésie dans ce monde qui en a bien besoin. Un peu de poésie pour saluer cet été un peu précoce et si chaud qu'il nous surprend et parfois nous accable. Cependant, profiter du beau temps et des soirées plus fraîches, n'est-ce pas là un peu du bonheur de vivre ?

Parce qu'il est vrai qu'autour de nous, la douceur des soirs d'été n'est pas de mise, accablés que nous sommes par les tristes nouvelles du monde : canicule, pollution, réchauffement, guerres ... Guerres qui petit à petit enveniment toutes les relations internationales au risque d'entraîner un conflit généralisé. Guerres proches de nous qui génèrent la misère des peuples directement impliqués et des nombreuses victimes. La mondialisation des échanges, le développement des communications font entrer ces conflits dans nos vies et viennent contribuer à la morosité de nos sociétés.

Alors, suivre Rimbaud sur les sentiers de l'été, c'est un peu échapper à l'étreinte du temps présent et goûter ce que la nature nous donne, se « ressourcer » selon l'expression actuelle.

C'est aussi se dire que nous sommes bien loin d'apporter une quelconque solution aux malheurs du temps et que le champ de nos actions est limité. C'est avec nos proches, nos voisins, nos institutions locales que nous pouvons agir. Que pouvons-nous contre les guerres ? Il ne nous appartient pas de régler les problèmes du monde. Les USA, la Chine ou encore la Russie sont en capacité de régenter la planète. L'Europe engluée dans la lourdeur de son fonctionnement, ne semble pas aujourd'hui en mesure de jouer un rôle déterminant.

C'est donc à notre échelle, commune ou ECLA, que nous pouvons - parfois- agir.

Les études concernant le PLUI ont permis de définir un projet de développement durable (PADD) approuvé par le Conseil Municipal et consultable en mairie. Un registre est à votre disposition pour noter vos remarques éventuelles. Les travaux vont se poursuivre au cours de l'année avec la mise en place des principales directives techniques et du projet de zonage dans chaque commune. Il ne s'agira que de projets, le document final opposable ne sera voté qu'en 2028, lors de la prochaine mandature communale.

ECLA poursuit la réalisation de ses projets : Une zone d'accueil des gens du voyage est en cours de finition à Larnaud. Elle permettra d'accueillir les groupes les plus importants ... et d'éviter les envahissements sauvages comme celui de la plaine de jeux de Perrigny - Montaigu. Sur ce même site, un terrain de sport avec un revêtement synthétique sera installé au cours de l'été. Les bâtiments du COSEC sont eux en phase de réhabilitation. L'installation d'un rond-point sur le boulevard de Lons-Le-Saunier, au carrefour avec la rue du 44^{ème} RI est à l'étude.

Peu de réalisations à Pannessières en ce premier semestre, mais des travaux à venir pour continuer à entretenir notre cadre de vie, notre village qui vit au travers des projets et des manifestations : 8 mai, exposition de peintures de l'association « Artisse » ou encore réunion publique à propos du devenir de la « maison Mouillard » et des prochaines élections municipales.

Je vous souhaite à tous un bel été et des vacances reposantes dans le calme de notre village.

Le Maire : Maurice MONNET

La Chasse

Une saison de chasse réussie.

L'intersaison est la période privilégiée pour faire le bilan des chasses de l'année. A Pannessières comme ailleurs, les assemblées générales se sont organisées pour faire le point sur la saison écoulée. Toutes les espèces de gibier qui retiennent l'attention des chasseurs de Pannessières sont en pleine croissance à l'image du sanglier. D'ailleurs, les chasseurs ont dû intervenir courant juin, pour clôturer une parcelle de blé afin de limiter les dégâts. Le lièvre qui a le taux de prélèvement le plus bas du département depuis dix ans, certainement moins convoité depuis l'engouement de la chasse aux grands animaux, reste à Pannessières un gibier de prédilection.

Comme je l'avais évoqué lors du dernier bulletin municipal, une seule espèce suscite des inquiétudes, à la fois sur le territoire de Pannessières et sur celui du département : le chevreuil est à surveiller avec vigilance. La crainte d'observer une diminution des populations s'est confirmée sur plusieurs unités de gestion jurassiennes. Une étude très sérieuse de la SAGIR (réseaux de surveillance des maladies infectieuses des oiseaux et des mammifères sauvages terrestre) a rendu publique une enquête en décembre 2024 sur une mortalité inquiétante du chevreuil. Elle en tire la conclusion d'un stress végétal lié au changement climatique. Est-ce la seule cause ? D'autres facteurs stressants guettent la quiétude du pensionnaire légitime de nos forêts. A commencer par le lynx, photographié le 3 janvier devant la cabane de chasse de la Chaumette. Quel intérêt motive tous les défenseurs de la nature à vouloir contrôler l'espace rural par l'exclusive réintroduction de prédateurs ? L'organisation d'un festival sur les grands prédateurs au Carcom de Lons Le Saunier à la mi-juin nous interpellait sur les conditions du retour du lynx, du loup et de l'ours dans le Jura. Est-il utopique d'imaginer le retour de ce dernier comme l'évoque le titre éponyme du film de Franck Dubosc ? Mais encore, après la chasse, pourquoi ne pas vouloir interdire la fabrication de comté ? Sera-t-elle la prochaine étape ?

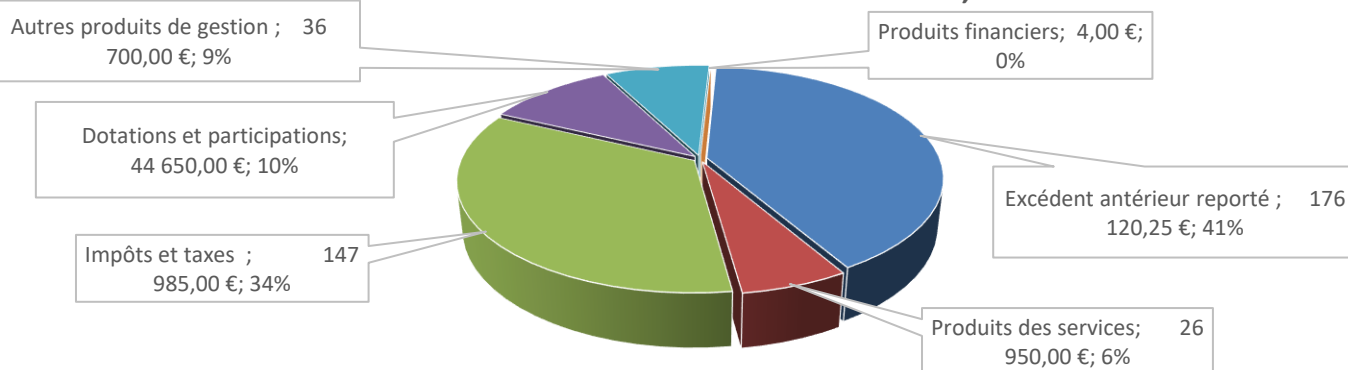
Mais revenons à nos moutons... je voulais dire à nos chasseurs. Le monde de la chasse apporte son soutien aux agriculteurs comme je le mentionne plus haut. Mais pas seulement. La mobilisation des chasseurs pour réduire les collisions routières en est un autre exemple. Des dispositifs réfléchissants anticollisions ont été mis en place au bord des routes départementales sur certaines portions repérées par les chasseurs. D'autre part, les chasseurs ont été sollicités pour établir une convention en février dernier avec la SNCF afin de limiter les accidents. Il convient donc de s'adapter et trouver des solutions à la fois au trafic routier qui s'intensifie et à la recrudescence des grands animaux.

L'ACCA de Pannessières a élu un nouveau conseil d'administration depuis le mois de mai. Mathieu Compagnon en est le président. Il sera entouré d'un suppléant Pascal Galet, de Cédric Belfi en tant que trésorier ainsi que de Éric Mompontet comme secrétaire. Souhaitons à ces nouveaux dirigeants beaucoup de réussite pour pérenniser notre petite société de chasse. Tous les chasseurs de Pannessières souhaitent aux Pannessiéroises et Pannessiérois une excellente saison estivale.

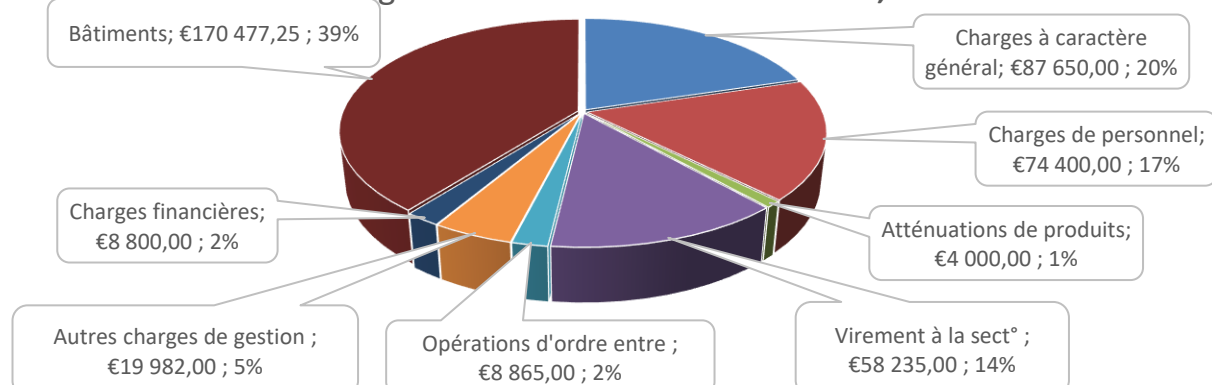


Budget 2025

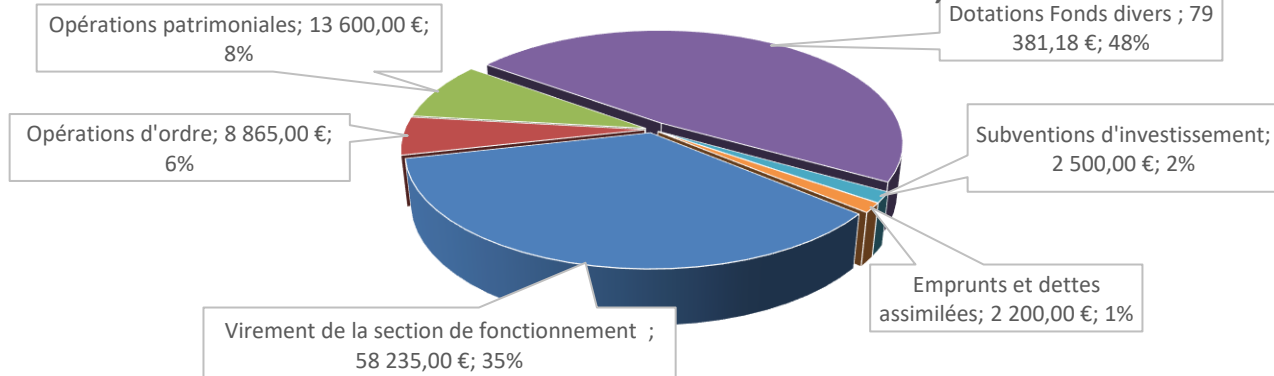
Recettes de fonctionnement : 432 409,25 €



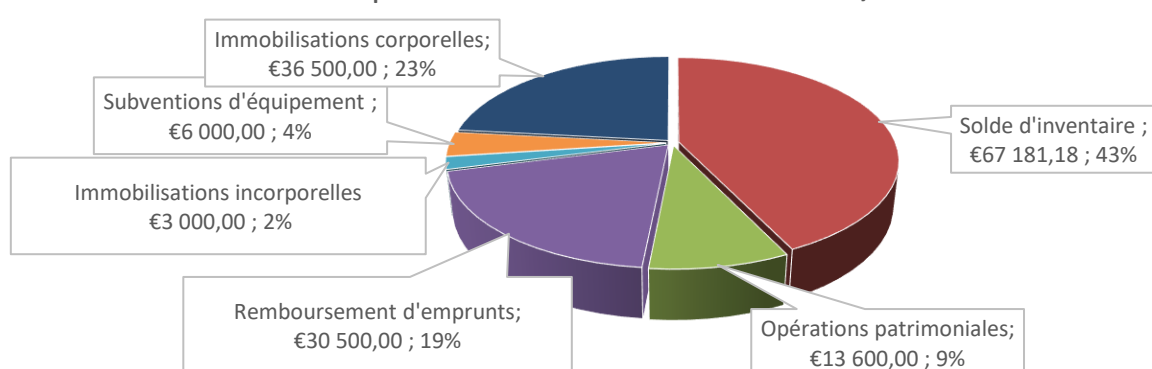
Charges de fonctionnement : 432 409,25 €



Recettes Investissements : 164 781,18 €



Dépenses Investissement : 164 781,18 €



Le budget 2025 a été voté en mars. Les décisions du conseil sont guidées par à la fois par le souci de conserver au village un patrimoine en bon état, les difficultés de financement liées à la baisse des aides de l'état et la nécessité de financer les hausses de toutes sortes qui viennent alourdir les charges fixes. Souci également de transmettre au futur conseil un budget sain qui puisse permettre de proposer et de mener de nouvelles actions. Les dépenses de fonctionnement sont le plus possible encadrées de façon à conserver une Capacité d'Auto Financement positive et une relative autonomie dans nos investissements.

Les principales dépenses de fonctionnement sont les charges à caractère général (combustibles, entretien des bâtiments, frais de fonctionnement) puis les salaires. A noter dans la lecture du graphique l'importance des charges « bâtiments ». En réalité, cette somme n'est jamais dépensée, sauf en partie pour couvrir des frais non prévus, et constitue une forme de trésorerie.

Les recettes les plus importantes viennent du report de l'excédent de 2024, suivi par les taxes locales qui fournissent 34% des revenus de la commune. Cet indicateur montre certes l'effort du conseil pour maîtriser les dépenses, mais aussi la relative faiblesse de nos recettes. La part de l'état elle est en constante diminution. Pour les services fiscaux, les ressources des habitants de Pannessières sont supérieures à la moyenne nationale et le prélèvement communal insuffisamment élevé pour que l'on puisse prétendre à une dotation plus élevée ...

Les dépenses d'investissements plus importantes sont liées au règlement des investissements des années précédentes et des travaux de 2024 dont le montant s'élève à 40 000 €. Les emprunts antérieurs pèsent encore pour 30 000 € dans ce budget. Les investissements prévus cette année s'élèvent à 35 000 €. A noter l'importance des opérations patrimoniales : chaque fois que des travaux structurels sont menés sur la commune, ils viennent enrichir son patrimoine.

Les recettes proviennent soit des reports de la section fonctionnement, soit des subventions apportées par l'état ou le département. La marge restant à la commune en fin d'année, une fois tous les frais payés est de l'ordre de 27 000 €, ce qui limite nos investissements, sauf à avoir recours à l'emprunt, aux subventions, ou à puiser dans notre trésorerie.

Le budget annexe lotissement est équilibré. Une promesse de vente est signée pour le lot N° 2. Les lots 4 et 5 n'ont toujours pas trouvé d'acquéreur.

La relative bonne santé de notre trésorerie permettrait, le cas échéant, de pouvoir emprunter afin de réaliser tel ou tel projet. Si aujourd'hui rien n'est décidé dans ce sens, notre épargne permettrait de saisir une opportunité qui convienne à notre village.

Exposition artisse.

Début mai, l'atelier de peinture « Aartisse » a exposé les travaux de ses élèves en mairie. Laure Pasteur, créatrice de l'atelier et enseignante nous a confié cet article que nous produisons dans le bulletin.

Aartisse est une association proposant des cours dessin-peinture et illustration pour les enfants, les ados et les adultes. Les cours se déroulent en petit comité dans un local 7 bis rue du Meix Dagay à Pannessières. animés par Laure Pasteur, artiste-peintre, auteure, diplômée des beaux-arts d'Épinal et de Metz. Véritable pratique des médiums sous toutes leurs formes et manie pinceau, le crayon, que les outils informatiques. élèves exposent à la mairie de Pannessières leurs œuvres l'année scolaire. peinture, illustration et enfants permettent d'apprendre : proportion, perspective, couleurs ... Les élèves également de nouvelles techniques comme : aquarelle, gras, acrylique, huile, crayons de couleur ... peinture se concentre sur la découverte et la copie contemporains ou non, et le cours illustration, quant à lui, uniquement en du dessin d'imagination.

Laure Pasteur



tous niveaux de les adultes. Les lumineux, calme au Les ateliers sont illustratrice, touche-à-tout, elle aussi bien le Une fois par an, les réalisées durant Les cours dessin- les bases du dessin découvrent pastel sec, pastel Le cours dessin- d'œuvres d'artistes, consiste

TRAVAUX

Plusieurs projets de moindre importance, mais cependant nécessaires, sont en cours d'étude : La cour de la salle des fêtes, malmenée par les travaux de l'année passée, est en mauvais état, notamment lorsqu'il pleut ... Un devis a été demandé pour reprendre le revêtement. La grille d'enceinte du monument aux morts, cœur du village, est rouillée. Un sablage par l'entreprise Augusto de Lavigny est prévu pour cet été. Nous ferons appel aux bénévoles pour repeindre ...

La défense incendie est un sujet sensible. Nous avons constaté, après de multiples mesures, que les poteaux incendie du village étaient valides et en capacité de fournir le volume d'eau demandé par les services de secours en cas d'incendie. Par contre, plusieurs secteurs ne sont pas protégés, et c'est une obligation de la commune que d'assurer cette protection. Il s'agit de la maison isolée de madame Girard, des bâtiments agricoles situés secteur des « grands vignes » et des maisons de Comberland à La Lième. Un arrêté incendie a été pris par la commune et un schéma de défense précisant les points à améliorer est en cours d'exécution. Des devis ont été demandés pour envisager des travaux (citernes enterrées ou nouvelles canalisations) et permettre de sécuriser ces trois sites. Notons que ces travaux dont le coût est estimé à 100 000 € seront subventionnés par l'état et par le département.

Le Conseil Départemental va reprendre le profil et le revêtement de la route de la Terrasse qui donne accès au village depuis la départementale de Champagnole (route du belvédère). Si possible, la commune profitera de ces travaux pour canaliser les eaux de pluie.

La route de la Chaumette sera également réhabilitée en cours d'année. Il est également urgent de reprendre la rue des Badouillères, le revêtement ayant pratiquement disparu. Cependant, c'est un secteur où les services de l'assainissement doivent également intervenir. Il n'est donc pas judicieux de réaliser des travaux dans ce secteur avant la mise en séparatif, sauf si cette dernière est prévue à une date trop lointaine.

Actualité du Syndicat des eaux.

L'année 2025, avec une pluviométrie régulière à ce jour, ne suscite pas d'inquiétude quant à la gestion de notre ressource en eau et à sa distribution.

Des modifications concernent la facturation à venir avec une augmentation de 0.05€/m3 pour la part revenant à notre syndicat. A l'inverse la part revenant à SUEZ baisse de 0.0316 €/m3.

Seulement à la suite d'une réforme nationale, la taxe nommée « Préservation des ressources en eau » change d'intitulé en « Prélèvement sur la ressource en eau » et augmente de 42% (0.0553 €/m3 → 0.0790€/m3). La taxe « Lutte contre la pollution » (0.29€/m3) est remplacée par 2 taxes, « Consommation d'eau potable » et « Performance des réseaux d'eau potable » (0.43€/m3 + 0.01€/m3), une hausse de 48%.

Cette redevance sera variable d'un syndicat à l'autre puisqu'elle sera basée sur le rendement et donc sur le pourcentage des pertes. Avec un rendement de 85%, notre syndicat fait partie des meilleurs élèves et nous espérons bénéficier d'un taux très bas dans les années futures.

Pour l'année 2025, et pour une consommation par foyer de 100 m3, cela représente une hausse de 14 €.

Le chantier de construction du nouveau réservoir se déroule à un rythme soutenu et pourra donc être mis en service fin septembre.

LA PANNESSIEROISE

Feux de la Saint Jean

« Toute rêverie devant la flamme est une rêverie qui admire. La flamme est un monde pour l'homme seul. »
Gaston Bachelard.

Pourquoi les hommes sont-ils attirés par le feu et ses flammes, au point parfois d'en devenir l'esclave et de déclencher volontairement l'incendie ? Bachelard nous invite à la rêverie et à l'admiration devant ce monde mouvant et destructeur du brasier. Allégorie de nos vies peut-être que ces flammes qui se tordent, réchauffent et ne laissent que des cendres. Comme ce feu de la Saint Jean allumé sur la partie la plus haute du village en cette soirée du 27 juin.

Dans l'Antiquité, les Celtes et les Romains allumaient des feux de joie le soir du 24 juin pour fêter le jour le plus long de l'année (le solstice d'été). Au Ve siècle, l'Église transforma cette fête « païenne » en fête chrétienne donnant ainsi naissance aux « feux de la Saint-Jean ».

Après de nombreuses années sans cette fête, le vendredi 27 JUIN, les habitants de Pannessières étaient invités à se rendre au lotissement « LA CHAUMETTE » pour admirer le feu de la ST JEAN, conçu et réalisé par Arnaud BOIS, Patrice POUTHIER, Jean-Paul SUDAN, Claude CHAMOUTON, François TERRAILLON et Christophe GIROUD.

Les autres bénévoles se sont chargés du matériel (tables, bancs) et des boissons. Avec le pique-nique, il était proposé les barbecues mis à disposition. Environ 80 personnes ont répondu présent à cette soirée sympathique qui s'est terminée par un magnifique feu.



Aquarelles

Début juin, durant plus d'une semaine, l'exposition de la section peinture, s'est déroulée à la salle de la mairie de MONTAIGU, sur deux niveaux.

Très belle réussite, avec environ 400 visiteurs. 107 tableaux étaient exposés par 11 exposants. Nous avons pu admirer des tableaux de styles différents, dans un cadre harmonieux.

Bravo à tous les artistes, en particulier à Jacqueline GERARD, qui nous ont fait découvrir de si belles choses.



Avenir de l'association

Christophe GIROUD quitte Pannessières et a remis sa démission de président de la Pannessiéroise ce qui est bien dommage.

Nous avons envisagé « les puces » pour le 07 SEPTEMBRE 2025.

Il va être difficile de maintenir si nous ne sommes pas suffisamment nombreux pour cette journée. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour que cette animation puisse avoir lieu.

EN BREF

Conseils pour se défendre contre le moustique tigre

Nous le savons tous, le moustique tigre est source de nombreuses nuisances une fois installé chez vous. Voici quelques conseils pour éviter sa prolifération :

- Vider les contenants après chaque pluie (coupelles et pots de fleurs, gamelles pour vos animaux, plis de bâches...)
- Ranger les objets dans lesquels ils pourraient déposer ses œufs (seaux, arrosoirs, brouettes...)
- Nettoyer vos équipements pour faciliter le bon écoulement de l'eau (gouttières, chéneaux...)
- Entretenez vos points d'eau, vos équipements d'arrosage.

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. **Ils sont indispensables pour limiter sa prolifération et pour protéger votre entourage.**

ETAT CIVIL

Naissance :

Hélène Salvadori le 09 04 25

Mariage :

Olivier Bonnet et Pascale CHAUVENET le 27 01 25.

Décès :

Jean-Pierre Carré le 01 01 25.

Jeanne Grandvaux le 13 01 25